

4 SEPTEMBRE 2020

**PROTOCOLE
SANITAIRE
CLUB DE BOXE**



Pour tous nous protéger !

Comme pour tous les clubs de sports, nous avons prévu un protocole sanitaire, que nous vous demandons de lire attentivement et d'appliquer dès la rentrée. Toutes personnes ne respectant pas ce protocole peut se voir refuser l'accès au club.



- A votre arrivée à la salle, il faudra émarger la fiche de présence dans le SAS, ainsi que remplir en amont l'autoquestionnaire santé élaboré par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et lié à la reprise d'activité physique et sportive.
- En cas de symptôme, nous vous demandons de ne pas venir à la salle. Le club pourra renvoyer chez elle, toute personne qui, à l'entame d'un entraînement, présente des signes cliniques suspects : fièvre, mal à la tête ou rhume quand bien même ne tousse-t-elle pas.
- Le port du masque ne s'applique évidemment pas aux athlètes pendant l'entraînement. En revanche, comme dans tous les lieux clos, il est obligatoire d'arborer un masque dans l'enceinte avant et après chaque séance.
- L'application de la distanciation physique en dehors des situations d'entraînement et des gestes barrières en toutes circonstances est incontournable.
- Les bouteilles de boisson sont strictement individuelles et ne peuvent donc pas être partagées.
- Il est préférable de limiter au maximum les déplacements intramuros, tant dans leur distance que dans leur fréquence.
- Respecter le sens de circulation afin d'éviter autant que possible les croisements.
- Il est interdit de stationner devant les portes d'entrée et de sortie ou dans les couloirs, a fortiori en groupe.
- Seule la présence des boxeurs et des entraîneurs est autorisée, ce qui signifie que les parents ne peuvent pas assister aux entraînements ;
- favoriser une distance minimale entre les uns et les autres par une occupation homogène de l'espace pendant l'entraînement.
- Apporter une grande serviette
- Se laver les mains avant et après l'entraînement, avoir ses propres gants et les désinfecter au début et la fin de la séance.
- désinfecter le matériel (sacs de frappe, poires, haltères, cordes à sauter...) après chaque utilisation.
- Les vestiaires sont ouverts. En revanche, le port systématique du masque y est de mise pour tous, de même que le maintien de la distanciation physique autant que cela soit possible. Seules les personnes (athlètes, encadrants) dont la présence se justifie sont autorisées à y pénétrer. Elles doivent y séjourner le moins longtemps possible, voir privilégier d'arriver en tenue et se doucher chez soi.

Sens de circulation

Les inscriptions se feront en ligne cette année pour éviter les regroupements au club. Nous avons dédoublé certains créneaux afin d'en prévoir plus et permettre la limite de 30 licenciés par créneau. Cela permet qu'ils soient réparties de façon homogène dans la salle et avec un minimum de 4m² par pers.

Des points gel hydroalcoolique seront à disposition ainsi que des lavabos et savon.

Toutes personnes non inscrites se verra refuser l'accès aux disciplines.

